



Syndicat Mixte  
Rivière Drôme  
& ses affluents

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de membres présents : 23  
Quorum du vote : 16  
Nombre de membres votants : 23  
Date de convocation : 05/10/2023

**DELIBERATION N°08  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2023**

**Carte 3 : SAGE / Observatoire**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Aouste-sur-Sye, sous la présidence de Gérard CROZIER.

**Conseil Départemental** : Mmes Martine CHARMET, Agnès JOUBERT (suppléante de Eric PHELIPPEAU) ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLERIE

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme** : Mmes Agnès FOUILLEUX, Dominique MARCON ; MM. Jean-Louis BAUDOUIN (suppléant de Christophe LEMERCIER), Franck MONGE, Jean-Pierre POINT, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

**Communauté des communes du Diois** : MM. Pascal BAUDIN, André GIRARD, Gérard PERDRIX, Daniel ROLLAND

**Communauté de communes du Val de Drôme** : MM. Robert ARNAUD, Claude AURIAS, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, Jean-François FAURE (suppléant de Francis FAYARD), Jean-Marc PEYRET

**Autres présents :**

**ESPELIA** : Sébastien LOUCHE

**SMRD** : Mme Caroline JEANJEAN, MM. David ARNAUD, Julien NIVOU

**Étaient excusés :**

**Conseil Départemental** : M. Eric PHELIPPEAU

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme** : MM. Christophe LEMERCIER, Gilles MAGNON

**Communauté des communes du Diois** : Mmes Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY

**Communauté de communes du Val de Drôme** : Mme Régine CHALEAT ; MM. Francis FAYARD, David GARAYT, René ESTEOULLE, Jean SERRET, Cyrille VALLON

**OBJET : DEMANDE D'AIDE POUR UNE MISSION D'AUDIT ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX ECONOMIES D'EAU AUPRES DE TROIS COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE LA DROME - PROGRAMME ECODROME**

Le plan d'action EcoDrôme en faveur des économies d'eau dans la vallée de la Drôme a été validé en CLE le 13 décembre 2022.

La fiche action 1-A « accompagnement à la gestion post compteur des collectivités », a pour objectif d'initier une mission d'accompagnement de 3 communes pilotes pour réduire leur consommation d'eau dans les bâtiments publics, les espaces verts et dans leurs pratiques.

Le contenu de la mission demandée sera de :

- réaliser un audit (analyse des factures d'eau, diagnostic et propositions d'actions d'économies d'eau),
- accompagner la mise en place des actions proposées, en assurer le suivi et la valorisation,
- assurer un accompagnement vers l'autonomie afin de rendre ces communes modèles auprès du grand public, et aussi d'inspirer les autres collectivités du territoire à entreprendre le même type de démarches.

Les effets attendus sont une diminution de 20 % de la consommation d'eau des communes, une autonomie de leur part dans la mise en œuvre d'actions permettant de nouvelles économies d'eau ou en lien avec la ressource disponible sur notre territoire.

Cette mission d'accompagnement entre dans le programme EcoDrôme 2023 - 2025.

Un budget prévisionnel de 24 000 euros TTC est prévu pour la réalisation de cette action. L'Agence de l'Eau est susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 50 % au titre de son accompagnement des territoires en Zone de Répartition des Eaux et une demande complémentaire sera également adressée au Département.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à L'UNANIMITE :

- ACCEPTE de lancer la consultation pour le marché de prestation d'accompagnement aux économies d'eau post compteurs de 3 communes pilotes ;
- DIT que les crédits sont prévus au budget 2023 ;
- DEMANDE les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires financiers et notamment Agence de l'eau et Département ;
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.



Le Président du SMRD,  
Gérard CROZIER